

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES
PROJETS APPROVISIONNEMENT LOCAL – VALORISATION DES CIRCUITS COURTS**

BENEFICIAIRE

Structure :

Adresse :

CP : VILLE :

N° SIRET :

Personne en charge du dossier :

Téléphone :

Courriel:

PRESENTATION DU PROJET

Type de projet :

- Pré-étude et étude de faisabilité pour la réalisation de point de vente collectif, cuisine centrale mutualisée, plateforme logistique RHD, audit labellisation Ecocert (liste ouverte), stagiaire de M2.....
- Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Description de l'action, contenu, objectifs, partenaires, calendrier:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dans le cas de la réalisation d'une pré-étude, étude de faisabilité, je souhaite être accompagné par un expert du Département pour la réalisation du cahier des charges (sous réserve de la disponibilité)

BUDGET PREVISIONNEL

Financement de l'action notamment les autres co-financements publics sollicités et la part d'autofinancement

Dépenses		Recettes	
TOTAL		TOTAL	

Date de démarrage du projet :

Date prévisionnelle de demande de mise en paiement du projet :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

- Déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles sont délivrées les aides financières du Département
- Certifie l'exactitude des informations transmises
- S'engage à solliciter le règlement dans l'année en cours de la demande. Si toutefois le projet n'était pas finalisé à cette date, le bénéficiaire s'engage à en informer le Département avant le 1^{er} décembre de l'année en cours
- S'engage à communiquer sur le soutien financier apporté par le Conseil départemental
- S'engage à apposer le logo du Département sur toutes les productions liées à cette action (publication, outils de communication...), ainsi que sur tout support numérique
- Intègre le Département au Copil du PAT
- Déclare être informé que la subvention relative au PAT est sous réserve de l'obtention du financement accordé dans le cadre de l'appel à projet « Programme National pour l'Alimentation » (PNA), priorité 1, réalisé par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- S'engage à transmettre au Département l'intégralité des études réalisées
- S'engage à rembourser la subvention versée par le Département en cas de fausse déclaration réalisée dans le cadre de la présente demande, sans préjuger de poursuites engagées par le Département

Fait à Le

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction du dossier d'aide relatif à « accompagnement des collectivités – projets d'approvisionnement local ». Les destinataires des données est le service agricole et foncier.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et le cas échéant rectification des données vous concernant, en s'adressant directement au correspondant informatique et libertés (CIL) DSI Conseil départemental du Calvados BP 20520 14035 Caen Cedex 1, par téléphone au 02.31.57.13.03 ou par courriel ref-cnif@calvados.fr